

# Domany's rénove son patrimoine et optimise les consommations d'énergie

Primé par les Prix Énergies Citoyennes dans la catégorie « Établissements publics locaux et syndicats », le bailleur social Domany's, implanté dans le département de l'Yonne, est engagé dans un Contrat de Performance Énergétique ambitieux et novateur.

Domany's est le bailleur social du département de l'Yonne : son patrimoine compte 9 000 logements hébergeant plus de 19 200 personnes. En juin 2017, cet organisme HLM a signé un Contrat de Performance Énergétique (CPE) avec un industriel pour une période de huit ans, soit jusqu'en 2025.

Le Contrat recouvre plusieurs initiatives qui convergent vers un double objectif : « il s'agit à la fois de réduire les émissions de gaz à effet de serre et de diminuer la facture des locataires, qui disposent de revenus modestes ;

c'est un enjeu essentiel aujourd'hui », résume Karine Lascols, Directrice Générale de Domany's.



Le siège de Domany's.



Visite de la chaufferie d'Avallon.

Crédit photos : Domany's

## Récupérer la vapeur d'eau d'une chaudière

Domany's a fait installer un équipement innovant dans la chaufferie collective d'Avallon, qui est la plus importante du parc ; elle dessert 728 logements répartis dans 59 bâtiments. Une Pompe A Vapeur d'Eau (PAVE) a été implantée sur la chaudière à condensation. « Les rejets de vapeur sont captés par la pompe,

ce qui lui permet de créer de l'énergie supplémentaire qui vient seconder le travail de la chaudière, en générant une économie estimée à 300 tonnes de CO<sup>2</sup> par an », détaille Karine Lascols.

Les objectifs du CPE, sur la durée du contrat, sont triples : un gain énergétique de 19% et une économie de 6 140 MWh et de 1 492 tonnes de CO<sub>2</sub> par an.

## Renouveler toutes les chaudières

Premier axe de ce CPE : le renouvellement des chaudières pour pérenniser le patrimoine de Domany's. Entre 2017 et 2019, 81 chaudières collectives ont été remplacées par des équipements neufs et plus économes. L'âge moyen du parc sera inférieur à 15 ans en fin de contrat. Les travaux sont lissés sur la durée du contrat et financés en partie par des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE).

Le deuxième axe de ce CPE consiste à maîtriser les dépenses, ce qui passe par l'installation d'un outil de supervision et de sondes autonomes. Ces systèmes assurent un suivi des températures ambiantes des logements. En cas de problème, l'industriel est averti et peut déclencher une intervention avant même que le locataire ne s'en rende compte.

« Nous n'avons pas encore fait de bilan, mais nous avons des remontées positives des locataires qui notent un meilleur confort thermique et surtout une diminution de la facture, de 15 à 20% selon les sites », note la Directrice Générale.

## TÉMOIGNAGE

**Karine Lascols, Directrice Générale de Domany's :**

**« Mobiliser les Certificats d'Économies d'Énergie, une stratégie efficace »**



crédit photo : David Marmier

« Le 6 février 2019, nous avons organisé une journée "portes ouvertes" pour permettre aux habitants, aux écoliers et aux élus locaux de découvrir la chaufferie d'Avallon, le fonctionnement de la Pompe A Vapeur d'Eau et son impact environnemental. D'un coût de 227 000 euros HT, la PAVE a pu être entièrement financée par les CEE. Cette stratégie de mobilisation des CEE nous a permis d'aller au-delà de nos capacités initiales. Dans une période budgétaire incertaine pour les organismes HLM, c'est à nous d'aller chercher les bons outils pour financer le plus possible la rénovation et l'entretien du patrimoine. Le Prix Énergies Citoyennes est une mise en valeur de nos actions auprès des habitants et des autres collectivités ; c'est aussi une valorisation du travail des collaborateurs qui ont à cœur d'améliorer la qualité de service aux locataires au quotidien ».